



Rapport de gestion

2016

SITUATION MORALE POUR L'ANNEE 2016

1. L'opération Pièces jaunes 2016

a. Les événements de la campagne

La vingt-septième édition de l'opération *Pièces jaunes* s'est déroulée pendant cinq semaines du 6 janvier au 13 février 2016. Christian KAREMBEU était le parrain de l'opération aux côtés de Mme CHIRAC. Plusieurs artistes se sont également associés aux diverses manifestations organisées, dont Amaury Vassili, Grand Corps Malade, Joyce Jonathan, L.E.J et Olympe.

Le lancement presse était organisé, le mercredi 6 janvier, au centre hospitalier de Saint-Denis en région parisienne (93).

Trois autres visites dans les hôpitaux étaient organisées dans le cadre de l'opération pour présenter les réalisations de la Fondation et mobiliser autour de la collecte ; les responsables des hôpitaux visités avaient, à cette occasion, préparé des animations et un goûter festif pour la Présidente, les parrains, les partenaires et la presse régionale :

- Au Mans, au Centre Hospitalier et à la Maison des Adolescents, le jeudi 14 janvier 2016 ;
- A Bron, près de Lyon, à l'hôpital Femme-Mère-Enfant (HCL), le jeudi 21 janvier 2016 ;
- A Dijon, au CHU et à la Maison des Familles, le jeudi 11 février 2016 ;

Plusieurs manifestations étaient organisées au bénéfice de la campagne, entre autres :

- Une représentation spéciale du spectacle d'Anne ROUMANOFF était donnée le dimanche 10 janvier 2016.
- Un gala de charité était organisé le vendredi 22 janvier 2016, à Pierrefonds.
- La Ville de Nice organisait le samedi 6 février 2016 sa grande journée de collecte et d'animations, spéciale Pièces jaunes. En marge du temps de collecte, la Fête du Pain, organisée le jeudi 26 mai 2016 par les Boulangers de Paris sur le Parvis de Notre-Dame, était dédiée à la collecte Pièces jaunes. Un stand de la Fondation était animé par l'équipe.

b. Le dispositif de collecte

La Fondation a à cœur de garder la tirelire comme symbole fort de la collecte. Toutefois, elle poursuit sa stratégie de diversification des moyens de collecte, en particulier le développement des outils digitaux.

2,5 millions de tirelires ont été distribuées. Les dessins de cette tirelire ont été réalisés par l'artiste Jörg Maillier. 600 tirelires géantes étaient présentes dans les magasins Carrefour et les hôpitaux mobilisés.

La lettre Hôpital Soleil spéciale « Pièces jaunes » a été adressée à nos 74 000 donateurs en janvier.

Le site internet récemment rénové a mis en avant la possibilité de don sécurisé par carte bancaire.

L'émission « Qui veut gagner des millions ? » spéciale *Pièces jaunes* était diffusée par TF1, le vendredi 1er janvier 2016 au soir.

Un dispositif de don en ligne sur l'espace personnalisé des clients de la Banque Postale était mis en place le temps de l'opération.

Une opération spéciale, organisée par la société SFR le temps de la collecte, permettait à ses clients de faire un don pour Pièces jaunes, via un dispositif « 1 SMS = 1 € ».

c. Le dispositif de communication

La Fondation a édité une nouvelle affiche déclinée sous plusieurs formats pour les hôpitaux et les entreprises partenaires, et au cœur des villes avec le réseau JC Decaux et le métro parisien.

Un spot TV, mettant en scène une chambre parent-enfant, a été diffusé sur la chaîne partenaire TF1, mais également sur des chaînes du groupe France TV et d'autres de la TNT, en particulier les chaînes Disney.

Un spot radio, diffusé gracieusement par notre partenaire RTL, avait le verbatim suivant :

« A l'hôpital, un enfant a besoin de se sentir rassuré et entouré. Plus que jamais, la présence de ses parents à ses côtés lui est indispensable, jour et nuit. Alors, aidez-nous à créer des chambres mère-enfant dans les hôpitaux et des lieux de séjour pour accueillir les familles. Retirez votre tirelire Pièces Jaunes à la Poste ou faites un don, 13 rue Scipion Paris 5ème et sur piècesjaunes.fr »

Le dispositif web a été renforcé par une présence plus active sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter et Instagram, l'accroissement de notre base de lecteurs de notre newsletter mensuelle et l'incitation à visiter notre site Pièces jaunes.

Les relations presse ont permis une couverture nationale et régionale en progression par rapport à 2015. Des temps forts sont à noter :

- TF1 : Madame Chirac, invitée du « JT » de 20h le 5 janvier,
- LCI : Danuta Pieter et Christian Karembeu le 6 janvier,
- TF1 : « 50 Mn Inside » le 9 janvier,
- RTL : Madame Chirac le 12 février,
- France 5 : « La Quotidienne », Danuta Pieter le 15 mars et Joyce Jonathan, Ambassadrice des Pièces Jaunes le 16 mars.

d. Les partenaires

Les partenaires de la Fondation restent fidèles à l'opération : la Banque de France, Carrefour, la Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française, Disney Hachette Presse, GDF-SUEZ, La Poste, le Ministère de l'Education Nationale, SFR, RTL, TF1 et TV Magazine.

Le réseau immobilier Guy Hoquet et la Fondation Orange les ont rejoints. Ce sont des mécénats financiers.

d. Les projets soutenus

Le Comité d'Orientation de la Fondation s'est réuni le lundi 30 mai pour évaluer les dossiers Pièces jaunes présentés par les équipes hospitalières de toute la France. Le Conseil d'Administration, réuni le mardi 7 juin 2016 a décidé l'attribution de 224 subventions, dont :

- **4** Maison des parents, **2** Maison de répit, **52** chambres mère-enfant,
- **5** projets d'équipements scolaires, **13** aires de jeux, **4** salles de divertissement
- **16** salles d'attentes
- **3** pompes antidouleur

Quelques réalisations d'envergure, financées grâce à *Pièces jaunes*, ont été inaugurées en 2016 en présence de la Fondation :

- L'espace Snoëzelen de l'hôpital de jour de pédopsychiatrie à Dieppe (76), le jeudi 21 avril 2016 ;
- La Maison des Femmes de l'hôpital de Saint-Denis (93), le vendredi 8 juillet 2016 ;
- La Maison Hospitalière du CHU de Nantes (44), le mardi 6 septembre 2016 ;
- Les nouvelles chambres du service pour Adolescents-Jeunes Adultes (AJA) de l'hôpital Saint-Louis/AP-HP à Paris (10^e), le mardi 13 septembre 2016 ;
- L'Espace Transition « La Suite » à l'hôpital Necker/AP-HP à Paris (15^e), le lundi 26 septembre 2016 ;
- La Maison du Répit à l'AP-HP de Marseille (13), le mercredi 28 septembre 2016 ;
- Le projet « Handi Grimpe » à l'IEM Charlemagne à Ballan-Miré (37), le mardi 29 novembre 2016 ;
- La Maison du répit à Pierrefeu-du-Var (83), le vendredi 2 décembre 2016.

e. Le programme de Maisons des adolescents

Afin de poursuivre son action envers l'adolescence en souffrance, la Fondation lance chaque année, un appel à projets spécifique auprès des grands centres hospitaliers français. 13 nouvelles structures d'accueil et de prise en charge des adolescents ont été soutenues en 2016 (dont la dernière phase, à Marseille, du projet présenté par l'association ADOMTOM de Marcel Rufo, dans le cadre du partenariat avec l'entreprise Ferrero).

f. Le programme « Transition Adolescents-Jeunes Adultes »

Quand de jeunes malades suivis pour une pathologie chronique ou génétique rare, ont été accompagnés par toute une équipe hospitalière pluridisciplinaire durant leur enfance et leur adolescence, leur arrivée en médecine adulte peut être vécue très douloureusement. C'est pourquoi, la

Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, fidèle à sa mission de précurseur et d'accélérateur en matière d'humanisation de l'hôpital, a décidé de mettre en place un nouveau programme intitulé « Transition Adolescents-Jeunes Adultes ».

Il s'agit de permettre le transfert, dans la transmission et la continuité, de jeunes patients du secteur pédiatrique vers le secteur médecine adultes. La Fondation a lancé, en octobre 2014, un appel à projets en ce sens.

Le Conseil d'Administration a décidé de soutenir 13 nouveaux projets de très bon niveau.

La Fondation Orange a renouvelé son souhait d'orienter le mécénat qu'elle apporte à la Fondation vers ce programme.

g. Le Prix Pièces jaunes

Trois hôpitaux ont été récompensés : l'hôpital Femme-Mère-Enfant des Hospices Civils de Lyon (HCL), Premier Prix, le Centre Hospitalier Universitaire de Dijon, Deuxième Prix et le Centre Hospitalier de Dieppe, le Troisième Prix.

2. La campagne +de Vie 2016

a. Les événements de la campagne

La dix-neuvième édition de l'opération + de Vie s'est déroulée du 1^{er} au 31 octobre 2016. Exceptionnellement la Présidente, Bernadette Chirac et de la Marraine de l'opération, Mireille Darc, étaient absentes pour cause de soucis de santé.

La campagne était lancée le mercredi 5 octobre 2016 par l'organisation d'une Matinale spéciale sur la thématique des aidants et par la visite des services de gériatrie rénovés le jeudi 6 octobre 2016 à l'hôpital Sainte-Périne/AP-HP (16^e).

Deux visites supplémentaires de services gériatriques ont été réalisées dans le cadre de la campagne :

- Au Centre Hospitalier de Saint-Brévin-les-Pins (78), le jeudi 13 octobre,
- Au Centre Hospitalier de Bonifacio (20), le vendredi 28 octobre.

Pour la douzième année consécutive, France Télévisions a diffusé le vendredi 14 octobre 2016 sur France 3, une émission spéciale dédiée à *+de Vie* et intitulée « 300 chœurs pour *+ de Vie* », avec la possibilité pour le public de faire des promesses de dons par téléphone et internet. Sept centres d'appel ont été mis à disposition gracieusement par Teleperformance : Asnières, Le Mans, Lyon, Montpellier, Niort, Orléans et Toulouse. Le Mans accueillait pour la quatrième année le duplex en direct ; un peu plus de 390 bénévoles (lycéens, étudiants, salariés de Teleperformance et de la Fondation) répondaient aux donneurs.

SNCF Logistics a également apporté son soutien à la campagne en organisant le traditionnel match de football opposant son équipe à celle du Variétés Club de France à Mantes-la-Jolie le mardi 11 octobre.

Enfin, la 10^{ème} rencontre chorégraphique intergénérationnelle de Saint-Quentin (02), organisée au profit de *+de Vie*, s'est déroulée le dimanche 23 octobre 2016, en présence des représentants de la Fondation.

b. Les partenaires

Les partenaires de *+de Vie* 2016 étaient : AG2R-La Mondiale, la Caisse des Dépôts et Consignations, France Télévisions et France 3, Radio France et Teleperformance.

L'opération a également bénéficié de plusieurs soutiens, entre autres :

- SNCF-Logistics, qui a organisé le match de football spécial *+ de Vie* ;
- Fasto, qui met gracieusement à disposition son annuaire universel pour l'enregistrement des dons, lors de la soirée spéciale *+ de Vie*.

c. Les projets soutenus

La Fondation a retenu grâce à la campagne un total de 349 projets, dont 302 projets présentés par les services gériatriques des hôpitaux publics français et par des EHPAD et 47 projets dans le cadre de son action de lutte contre la douleur des personnes âgées hospitalisées.

Trois réalisations d'envergure, financées grâce à *+de Vie*, ont été inaugurées en 2016 en présence de la Fondation : les 4 unités rénovées de soins de longues durées de l'hôpital Sainte-Périne à Paris (16^e) lors du lancement de la campagne le jeudi 6 octobre, l'unité rénovée de soins de longue durée du Pavillon de l'Orbe à l'hôpital Charles Foix à Ivry-sur-Seine (94) le mercredi 7 décembre 2016 et la seconde partie de la fresque de la passerelle entre le Pavillon Rabelais et le Pavillon Galien à l'hôpital René Muret à Paris (16^e).

d. Les prix organisés dans le cadre de la campagne

Les Prix *+de Vie 2015* ont été décernés en 2016 à trois hôpitaux qui se sont distingués par leurs initiatives originales. Le Premier Prix est revenu au Centre Hospitalier Métropole-Savoie de Chambéry (73), le Deuxième Prix à l'EHPAD La Louisiane de Pionsat (63) et le Troisième Prix à l'EHPAD Groisne-Constance de Culhat (63).

Les Prix AG2R-La Mondiale 2015, décernés en 2016, sont revenus aux établissements hospitaliers suivants : l'EHPAD Docteur Géhère Lamotte à Saint-Denis-d'Anjou (53), l'EHPAD Le Village des Aubépins à Maromme (76), l'EHPAD La Renaudié à Albi (81), l'EHPAD USLD Saint-Romuald du Centre Hospitalier Intercommunal de Compiègne-Noyon (60).

3. Le Prix HELIOSCOPE-GMF

La Fondation et la société GMF ont lancé au printemps 2016 la dix-neuvième édition du Prix Hélioscope-GMF. Ce Prix, doté par la GMF, a permis de récompenser cinq hôpitaux français pour leur action en faveur de la coopération entre les différents services et métiers de l'hôpital au bénéfice du malade et de ses proches. Une remise des Prix était organisée à l'occasion de la cérémonie de remerciements des partenaires, le mardi 21 juin à Paris.

Pour la huitième année, la GMF et la Fondation ont également participé à une cérémonie dans chaque hôpital lauréat.

La dotation totale attribuée par la GMF s'élève à 22 500 euros. Les hôpitaux bénéficiaires en 2016 sont les suivants :

- 1^{er} Prix : Centre Hospitalier de Janzé (35) – cérémonie le lundi 28 novembre 2016,
- 2^{ème} Prix : Hôpital Marin d'Hendaye (64) – cérémonie le vendredi 24 mars 2017,
- 3^{ème} Prix : Centre Hospitalier de Douai (59) – cérémonie le vendredi 3 février 2017,
- 4^{ème} Prix : Centre Hospitalier Mémorial France de Saint-Lô (50) – cérémonie le lundi 13 mars 2017,
- 5^{ème} Prix : Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer (62)/EHPAD Arc-en-Ciel – cérémonie le vendredi 3 février 2017.

4. L'aide d'urgence sociale et le partenariat AIR FRANCE

Le fonds d'aide d'urgence sociale aux enfants hospitalisés a soutenu 1 783 familles réparties dans 77 hôpitaux français (soit 14 hôpitaux de l'AP-HP, 12 d'Ile-de-France hors AP-HP et 51 hôpitaux régionaux). 289 demandes concernent les frais d'hébergement, 396 les frais de transport, 464 les frais d'obsèques. 629 autres demandes regroupent des aides ponctuelles diverses et 5 demandes émanent des victimes des attentats de novembre 2015.

Le partenariat de la Fondation avec AIR FRANCE a permis d'allouer 12 billets (aller-retour) gratuits à des parents de toutes les régions de France et 8 billets (aller-retour) des départements ou territoires d'Outre-Mer afin qu'ils puissent être le plus souvent possible aux côtés de leur enfant hospitalisé pour une maladie grave et de longue durée en Ile de France. Le partenariat AIR FRANCE permet également la venue à Paris de certains des ambassadeurs soleil de l'opération *Pièces jaunes*.

5. Les matinales de la Fondation

Pour prolonger son rôle de passeur entre le monde de la santé et le grand public, pour approfondir la relation entre soignants et patients, pour ouvrir l'univers médical à la société civile, pour perpétuer sa mission historique de faire de l'hôpital, lieu de soin, un véritable lieu de vie pour tous les malades, la Fondation a décidé d'organiser des rendez-vous réguliers avec des intervenants liés au monde de la santé.

De 9h15 à 10h, cet invité expose son point de vue, de manière concise et vivante, sur une thématique portée par la Fondation : la prise en charge des enfants, des adolescents et des personnes âgées hospitalisées. La conférence se prolonge par les questions de la salle, moment privilégié pour les rencontres et les échanges.

Six rendez-vous se sont déroulés en 2016 :

- Le mercredi 3 février 2016 : « L'aide aux aidants, un enjeu de société majeur », Monsieur Henri Rohan Chabot, Président de la Fondation France Répit et le Docteur Matthias Schell, Pédiatre oncologue au Centre Léon Bérard de Lyon.
- Le mercredi 16 mars 2016 : « La Maison des Femmes, une prise en charge spécialisée pour les femmes en Souffrance » Docteur GHADA HATEM-GANTZER, Fondatrice de la Maison des Femmes - Maternité A. du Coudray - Hôpital de Saint-Denis.

- Le mercredi 12 avril 2016 : « Quelle prise en charge pour la fratrie de l'enfant hospitalisé ? », Madame Emilie NEGRIER, Responsable du Pôle petite enfance, Union des Associations Familiales (UDA) et Madame Christine JACOMIN, Psychologue clinicienne Psychothérapeute.
- Le mercredi 11 mai 2016 : « Comment développer l'autonomie des jeunes patients atteints de maladie endocrinienne dans leur parcours de soins ? » Professeur Philippe TOURAINE, Chef de service en Endocrinologie et Médecine de la Reproduction, Hôpitaux Universitaires la Pitié Salpêtrière- Charles Foix.
- Le mercredi 7 septembre 2016 : « Transition : prévoir « la Suite » : le projet pilote des patients adolescents jeunes-adultes de l'hôpital Necker-Enfants Malades APHP » Béatrice LANGELIER BELLEVUE, coordinatrice du projet « Transition » et le Docteur Nizar MAHLAOUI, Pédiatre et coordinateur médical sur ce même projet à l'hôpital Necker-Enfants Malades APHP.
- Le mercredi 5 octobre 2016 : « Aider les aidants face à la dépendance » Docteur Carol SZEKELY, Chef de service à l'hôpital Bretonneau AP-HP, Raphaëlle MARTIN, de la Plateforme d'Accompagnement Servane HIBON-MARTIN, Paysagiste DPLG.

6. Les actions ponctuelles

La cérémonie de remise des Prix *Pièces jaunes, + de Vie et AG2R-LA MONDIALE et Hélioscope-GMF* était organisée le mardi 21 juin 2016 à Paris ; elle était suivie de la cérémonie de remerciements de tous ceux qui s'engagent aux côtés de la Fondation : les donateurs, les partenaires, les soutiens et tous ceux qui se mobilisent pour les collectes.

Pour la neuvième fois, Disneyland Resort Paris organisait un jeu-concours pour *Pièces jaunes*, réservé aux enfants de 6 à 12 ans. Les 20 gagnants sont devenus « ambassadeurs soleil » 2016 et étaient invités le mercredi 22 juin à Disneyland Resort Paris avec un de leurs parents.

La Fondation était présente au 112^e Congrès des Notaires organisé à Nantes (44) du samedi 4 au mercredi 8 juin 2016.

Le Charity Day était organisé au profit de la Fondation par la société Aurel BGC le lundi 12 septembre 2016, en présence de nombreuses personnalités.

II - SITUATION FINANCIERE POUR L'ANNEE 2016

Les ressources dont a bénéficié la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France en 2016 se sont élevées à près de 12,8 millions d'euros. Dont un peu plus de 2,8 millions d'euros au titre de l'opération Pièces jaunes. La collecte des *Pièces jaunes* grâce aux tirelires, organisée avec le concours des enfants et sous le parrainage et de Christian Karembeu a permis de recueillir dans les bureaux de Poste environ 1,9 millions d'euros de dons après derniers comptages des pièces par la Banque de France. La Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France s'est mobilisée également pour les personnes âgées hospitalisées au titre de son opération *Plus de Vie*. Près de 1 millions euros de dons ont été reçus au titre de cette campagne placée sous le parrainage de Mireille Darc. Des opérations marketing direct ont été engagées 2016 dans la perspective d'optimiser les opérations de collecte évoquées ci-dessus. Les ressources constatées au 31 décembre 2016 s'élèvent à 1,1 millions euros.

Dans le produit de la générosité du public figure la participation financière des partenaires de la Fondation (La Fondation Orange, Engie, la Caisse de dépôts, Guy Hoquet, AG2R-La Mondiale, SFR, Walt Disney) à hauteur de 624 mille euros

Ces ressources ont donné lieu à de nouveaux engagements de la Fondation pour près de 7,2 millions d'euros, inclus les frais de soutien des projets à hauteur de 518 mille euros. En outre, en 2016, les versements liés à des engagements pris antérieurement à 2016 se sont élevés à 6 millions d'euros (5,2 millions en 2015, 5,9 millions en 2014).

Au total, la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France est engagée contractuellement au 31/12/2016 dans le financement de nombreux projets pour un montant d'environ 16,8 millions d'euros, dont le décaissement interviendra au fur et à mesure de la réalisation de ces projets.

En 2016, Des importants projets ont été engagés par les Conseils d'administration consécutifs du 07 juin 2016 et du 6 décembre 2016 :

Les principaux projets soutenus par la Fondation en 2016

Hôpital Civil - CHU de Strasbourg (Bass-Rhin)

Création de L'**INSTITUT de Génétique Médicale d'Alsace (IGMA)**. Localisé en centre-ville, sur le site des hôpitaux universitaires de Strasbourg, L'IGMA fait partie du Centre de Recherche en Biomédecine de Strasbourg (CRBS) dont la construction a démarré en avril 2015 et qui sera livré à l'été 2017. L'IGMA occupera tout le rez-de-chaussée (partie accueil et soin) et tout le N+1 (partie clinique) La génétique médicale a pour vocation de prendre en charge patients et famille éprouvés par une maladie rare génétique. Ces maladies sont essentiellement détectées chez de jeunes patients (bébé, enfant, adolescent). Répartis de longue date sur 3 sites différents, les services de génétiques médicales se regroupent sur un site unique pour mutualiser leurs forces et leur efficacité dans la lutte contre ces milliers d'affections. La partie aménagement, signalétique, et tout ce qui peut contribuer à l'accueil des patients et de leur famille n'est pas pris en charge dans le budget initial (37.1 M€).

Une subvention accordée : 400 000 €

Agrandissement de la Maison des Parents par un étage supplémentaire Clermont-Ferrand (Puy de Dôme), afin de créer 8 chambres, un espace cuisine, une salle à manger et un salon, permettant ainsi de répondre à une demande croissante. Cette augmentation est due à un développement de l'ambulatoire en favorisant l'hébergement de proximité pour les patients éloignés et un besoin pour les parents des enfants hospitalisés qui a augmenté de 13% entre 2014 et 2015. Le coût des travaux représente 743 000 € et le coût mobilier 26 430 €.

La fondation a déjà accordé en 2009, 150 000 € et en 2012, 100 000 € pour la création de la maison des parents (RDC et 1er étage : 11 chambres, cuisine, salon TV, buanderie et un bureau informatique en libre-service)

Une subvention accordée : 150 000 €

CH Bretagne Atlantique à Vannes (Morbihan)

Création de 5 chambres parents-enfants et d'une salle de jeux dans le service de pédiatrie nourrissons. Actuellement, le service de pédiatrie de 25 lits dont 12 lits de nourrissons ne comprend que 4 chambres spacieuses pour l'accueil parents-bébé. Les autres possibilités d'accueil se résument à des espaces fermés de maximum 5 m², ne permettant pas aux parents de passer la nuit près de leur bébé.

Le projet prévoit la transformation de 4 box en 2 chambres parents-enfant avec salle de bain, la création de 2 chambres parents-enfant avec salle de bain au détriment de 3 bureaux et la transformation d'une salle de jeu (mal située donc sous-utilisée) en 5 ème chambre avec salle de bain.

Une subvention accordée : 119 400 €

CH Régional d'ORLEANS (Loiret)

Création d'une maison de parents de 650 m² d'une capacité de 12 chambres dont 4 avec accès handicapés.

Le nouvel hôpital d'Orléans vient d'ouvrir ses portes après 5 ans de travaux. Lors de l'élaboration du projet, il avait été convenu de doter le pôle « femme-enfant » d'une structure d'accueil pour les parents des enfants hospitalisés. En 2013, l'association MOME (maison d'accueil occasionnel des parents au cours de la maladie de l'enfant) a vu le jour. Après la construction, l'association gérera la structure. Un partenariat étroit s'est tissé entre le CHR d'Orléans et l'Association. Le CHR s'est engagé à garantir le bon achèvement de la construction. L'objectif à la fois humain et social est de mettre à disposition des familles, des locaux agréables et un accompagnement personnalisé notamment par l'intervention de psychologues hospitaliers.

Une subvention accordée : de 200 000 €

CHU de Nantes (Loire- Atlantique)

CHU de Nantes en partenariat avec l'association des œuvres de Saint- Jean pour la création d'une maison des proches, au service de 2 établissements du CHU : l'hôtel Dieu et l'Hôpital mère-enfant (situés sur le même site, en centre-ville). Cette maison accueillera les familles, les parents,

accompagnant les patients. Elle permettra aussi d'accueillir les patients en chirurgie ambulatoire, en traitement externe ou en consultation. Les locaux prévus de 350 m² offriront : 11 chambres équipées de toilettes et douches et 24 lits dont 1 chambre avec accès handicapé, 2 salons, 1 salon TV, 1 salle à manger, 1 cuisine, 1 bureau d'accueil et divers locaux techniques (buanderie, lingerie, bagagerie, local d'entretien et archives.

Une subvention accordée : 200 000 €

Hôpital Jean Verdier - CHU- APHP à Bondy (Seine - St - Denis)

Création de 10 chambres (8 chambres simples et 2 chambres doubles), adaptées à l'accueil des adolescents. Le projet est de dédier une des deux ailes du service de pédiatrie (230 m²) aux adolescents (chambres, poste de soins adapté, salle de travail pour les internes et les étudiants hospitaliers, espaces de vie, espace dédié à des groupes d'éducation thérapeutique, d'activités thérapeutiques, et de travail sur la transition présenté dans un projet Jeunes adultes 2016.

Depuis septembre 2014, un partenariat avec la MDA « La CASITA » d'Avicenne a permis la création d'une consultation de médecine dédiée exclusivement aux adolescents.

Une subvention accordée : 180 321 €

Hôpital Jean Verdier-CHU- APHP à Bondy (Seine st Denis)

Création d'un espace dédié de 150 m² à la transition afin de réaliser des réunions communes entre pédiatres et médecins adultes, des consultations communes, des travaux de groupes ainsi que des séances d'éducation thérapeutique orientées. Il est envisagé dans cet espace, des journées dédiées au passage et regroupées par thématiques (Drépanocytose, diabète, obésité, asthme

Une subvention accordée : 139 062 €

EHPAD Louise Weiss à Noeux les Mines (Pas-de-Calais)

Création d'un PASA à l'EHPAD Louise WEISS afin de répondre aux besoins et attentes des résidents atteints de pathologies neurodégénératives entraînant des troubles du comportement par l'acquisition de mobilier adapté, un espace balnéothérapie, une borne mélodique pour l'écoute de la musique, le chant et maintenir ainsi du lien social. L'aménagement d'un espace extérieur est également projeté afin de favoriser la stimulation cognitivo-motrice des résidents

Une subvention accordée : 63 965 €

EHPAD "La Seigneurie" Pantin (Seine-St-Denis)

Ce projet s'articule autour de 3 axes :

Aménagement paysagé et sécurisé des jardins avec création d'un parcours podotactile dans le cadre de la prévention des chutes et du maintien de l'autonomie.

Mise en place d'un jardin des sens et d'une volière pour la médiation animale.

Réalisation d'un espace de jeux pour enfants.

Une subvention accordée : 70 000 €

En 2016, la Fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France a subventionné la Maison de Solenn à hauteur de 229 775 €.

En 2016 la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France a consacré 75,69% de ses ressources issues de la générosité du public à la réalisation de projets contre 74,96% en 2015, 78,70% en 2014, 20,29% au coût d'appel à la générosité du public contre 21,49% en 2015 et 4,02% de frais de fonctionnement contre 3,55% en 2015.

Affectation du résultat 2016

Avant l'affectation du résultat 2016, les fonds associatifs s'établissent à 5,5 millions d'euros.

Le résultat d'exploitation 2016 s'élève à 573 600,59 d'euros. Il est proposé d'affecter :

- 57 360,06 euros à la dotation initiale conformément aux statuts, soit le dixième de l'excédent des ressources annuelles.
- 516 240,53 euros au report à nouveau.



F O N D A T I O N

Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France

Reconnue d'utilité publique

Présentation des comptes au 31 décembre 2016

Conseil d'Administration de la Fondation du 08 juin 2017

1 - Compte d'emploi annuel des ressources

présentation simplifiée



F O N D A T I O N
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

EMPLOIS	2015	2016	RESSOURCES	2015	2016
Missions sociales	11 029	9 393	Générosité publique	13 584	12 635
- projets décidés dans l'année	7 198	7 217	- ressources collectées dans l'année	11 198	9 102
- dotation aux fonds dédiés	3 379	1 658	- utilisation des fonds dédiés en stock	2 018	2 699
- frais de soutien des projets	453	518	- recyclage des annulations de projets	369	833
Frais d'appel à la générosité publique	2 193	2 228	Autres ressources	275	234
Frais de fonctionnement	637	675	- produits financiers et divers	65	24
Excédent de l'exercice		574	- subventions d'accompagnement	210	210
TOTAL	13 859	12 869	TOTAL	13 859	12 869
RATIO D'EMPLOI					
des seules ressources provenant de la générosité (*)					
Fonds dédiés	16 215	15 173	Missions sociales	74,96%	70,47%
Projets conventionnés avec les Hôpitaux	16 410	16 771	Frais d'appel à la générosité publique	21,49%	20,29%
Fonds associatifs	4 936	5 509	Frais de fonctionnement	3,54%	4,02%
Total du bilan	38 624	38 998	Excédent de l'exercice	0,00%	5,22%

(en milliers € ou en %)

(*) « la baisse du ratio s'explique par la diminution des ressources utilisées (fonds dédiés en stock et recyclage des annulations de projets) alors que les frais de collecte et de fonctionnement sont restés stables en valeur absolue. »



FONDATION
Hôpitaux de Paris

Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique
Mieux vivre l'hôpital,
c'est aussi quérir.

2 – Calcul du ratio d’emploi des ressources issues de la générosité publique

NUMERATEUR	2015	2016	DENOMINATEUR	2015	2016
Missions sociales	7 650	7 735	Ressources issues de la générosité publique	10 205	10 977
- projets décidés dans l'année	7 198	7 217	- ressources collectées dans l'année	11 198	9 102
- frais de soutien des projets	453	518	- variation des fonds dédiés (prélèvement sur le stock)	-1 362	1 042
			- recyclage des annulations de projets	369	833
Frais d'appel à la générosité publique	2 193	2 228			
Frais de fonctionnement financés sur ressources issues de la générosité publique	362	441			
Excédent de l'exercice		574			
<i>TOTAL</i>			<i>TOTAL</i>	10 205	10 977
RATIO D'EMPLOI DES RESSOURCES ISSUES DE LA GENEROSITE PUBLIQUE			- Missions sociales		
			74,96% 70,47%		
			- Frais d'appel à la générosité publique		
			21,49% 20,29%		
			- Frais de fonctionnement		
			3,55% 4,02%		
			- Excédent de l'exercice		
			0,00% 5,22%		
			(en milliers € ou en %)		

3 - Les ressources de la Fondation



F O N D A T I O N
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

	2014 (en milliers d'€uros)	2015	2016
I - A - Ressources de l'année par type de collecte			
Pièces jaunes (collecte des pièces métalliques)	9 455	11 198	9 102
Autres dons pédiatrie	2 388	1 898	1 900
+ de Vie	645	2 317	855
Divers dons non ciblés	1 326	1 384	998
Legs, donations et assurances vie	1 186	1 079	1 084
Mécénat faisant l'objet d'une convention	3 335	3 972	3 640
	574	549	624
I - B - Ressources de l'année selon la volonté du donateur			
Ressources cibles pédiatrie	9 455	11 198	9 102
Ressources cibles Maisonde Solenn	3 571	3 466	3 515
Ressources cibles Maisons des Adolescents		167	141
Ressources cibles personnes âgées		1 500	
Ressources non ciblées	2 442	1 651	3 414
	3 441	4 415	2 031

3 bis - Les ressources de la Fondation



F O N D A T I O N
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

	2014	2015	2016
(en milliers d'Euros)			
II - Ressources antérieures utilisées dans l'année	6 401	2 386	3 533
- Emploi des fonds dédiés (ressources en stock)	5 054	2 018	2 699
- Recyclage des annulations de projets	1 347	369	833
- dont projets Pièces jaunes pédiatriques	883	170	457
- dont projets + de Vie gériatriques	464	198	377
III - Autres ressources	342	275	234
- Produits financiers et divers	127	65	24
- Subvention d'accompagnement AP-HP	215	210	210
TOTAL (I+II+III)	16 199	13 859	12 869

4 – Missions sociales



FONDATION
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

	2014	2015	2016
(en milliers d'Euros)			
- Projets décidés dans l'année			
Projets Pièces Jaunes	10 037	7 198	7 217
Maison de Solemn (*)	3 280	2 144	2 615
Maisons des adolescents	900	236	230
Personnes âgées	5 608	1 181	1 242
Aides d'urgence + (200 Spécial attentats en 2015)	200	3 237	2 930
Autres	50	400	200
- Dotation aux fonds dédiés	2 582	3 379	1 658
- Frais de soutien des projets	409	453	518
TOTAL	13 029	11 029	9 393
- Pour mémoire : subventions versées	5 927	5 206	6 022
dont sur projets décidés dans l'année	1 262	383	612

(*) cette rubrique comprend la masse salariale des 4 salariés affectés à la Maison de Solemn pour un montant de 169 K€ en 2015 et 183 K€ en 2016

5 - Les frais d'activité



F O N D A T I O N
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

(en milliers d'euros)	2014	2015	2016
- Frais d'appel à la générosité publique	2 137	2 193	2 228
- Dépenses de fonctionnement	565	637	675
communication institutionnelle	347	392	411
frais d'administration générale	218	245	264
.....			
<i>Pour mémoire</i>			
- Frais de soutien des projets <i>(compris dans le financement des projets)</i>	409	453	518
- Salaires & charges sociales (*)	932	960	1 073
Evolution des effectifs moyens pondérés (*)	12,16	13,62	13,98

(*) Hors rémunération accordée au salariés affectés à la Maison de Solenn

6 – Evolution des projets conventionnés et des fonds dédiés (données de stock)



F O N D A T I O N
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

(en milliers d'euros)	31.12.2015	31.12.2016	Mouvements 2016	
- Projets conventionnés avec les hôpitaux				
Projets Pièces Jaunes	16 410	16 771	Projets conventionnés <i>au 1er janvier</i>	16 410
Maison des adolescents en région	6 004	6 022	Subventions versées	-6 022
Programme jeunes adultes	1 229	1 047		
	884	1 375		
Projets + de Vie	7 317	7 438	Projets 2016	7 217
Accueil des urgences à l'hôpital	169	164	Annulations	-833
Aides d'urgence et Spécial attentas	475	393		
Divers	331	331		
			<i>au 31 décembre</i>	16 771
- Fonds dédiés (*)				
	16 215	15 173	Fonds dédiés affectés <i>au 1er janvier</i>	10 845
	10 845	10 204	Utilisations	-2 299
Maison de Solemn + Apport Ass. MDS	4 678	4 589	Dotations	1 658
Pièces Jaunes				
FD : Donateur MF - Adolescents	975	613		
FD : Donateur MP - Adolescents	2 000	1 397	<i>au 31 décembre</i>	10 204
Plus de vie	576	964		
FD : Donateur MP - GER			Fonds dédiés à des projets futurs <i>au 1er janvier</i>	5 369
Accueil des urgences à l'hôpital			Utilisations	-400
Dotation en FD sur appel à projets en cours	2 616	2 640		
	5 369	4 969	<i>au 31 décembre</i>	4 969



7 - Etat des comptes bancaires de la Fondation

(en milliers d'€uros)	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
Banque de France	29 941	34 456	35 024
* <i>Comptes de collecte :</i>			
- Pièces Jaunes	12 882	12 782	12 814
- Maison des Adolescents		555	16
- + de vie	28		34
- Fondation HP-HF	107		162
** <i>Comptes d'opérations :</i>			
- FHP-HF compte d'opérations	16 924	21 119	21 999
La Banque postale + (Livrets A et B)	2 170	2 195	2 215
Caisse des Dépôts	1 569	1 104	1 203
Total	33 409	33 680	38 443

8 - Performances comparées des placements



FONDATION
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

valeurs de marché	2014	2015	2016
Banque de France			
- FCP obligataire (FOS)	1,51%	0,34%	0,37%
- sicav monétaire (FIM)	0,28%	0,03%	-0,09%

Précisions méthodologiques (1)

Le compte d'emploi des ressources



FONDATION
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

- Le règlement comptable du 7 mai 2008 homologué par arrêté du 11 décembre 2008 a modifié significativement la présentation du compte d'emploi des ressources à compter du 1er janvier 2009. Cette évolution avait été anticipée, pour l'essentiel, par la Fondation dans ses comptes 2008. Elle impacte la présentation du compte de résultat et du bilan et fait du compte d'emploi des ressources une pièce maîtresse des comptes des associations et fondations faisant appel à la générosité publique.
- La présentation didactique qui est faite du compte d'emploi des ressources dans le tableau 1 ci-après reprend l'ensemble des informations figurant dans le document type normalisé par le Comité de la réglementation comptable, qui est publié dans les comptes annuels de la Fondation :
 - Les emplois sont ventilés en trois catégories : les missions sociales, les frais d'appel à la générosité publique, les frais de fonctionnement.
 - Les ressources distinguent celles qui relèvent de la générosité publique de celles qui ont une autre origine. En l'occurrence, il a été retenu pour principe que seuls les produits financiers et la subvention d'accompagnement versée par l'AP-HP relevaient de la deuxième catégorie.
 - Les ressources issues de la générosité publique font apparaître clairement celles qui ont été collectées dans l'année et celles qui correspondent soit à une utilisation des fonds dédiés en stock soit à un recyclage des annulations.
 - Les ressources pas encore allouées à un projet déterminé et par conséquent non utilisées sont inscrites par la Fondation à son bilan en fonds dédiés, sous deux rubriques : fonds dédiés à des programmes, fonds dédiés à des projets futurs.

Précisions méthodologiques (2)

Règles d'emploi des ressources et ratio

■ Les règles d'emploi des ressources provenant de la générosité publique commandent le calcul du nouveau ratio d'emploi des ressources :

- Les ressources qui proviennent de la générosité publique financent les emplois relevant des missions sociales de la Fondation, les frais d'appel à la générosité publique et dans les conditions précisées à l'alinéa suivant les frais de fonctionnement. Les fonds dédiés affectés à des programmes qui proviennent des exercices antérieurs ainsi que les annulations recyclées¹ sont utilisés en premier avant les ressources nouvelles de l'année.
 - Les produits financiers et la subvention d'accompagnement de l'AP-HP financent les dépenses de fonctionnement de la Fondation. Si ces ressources sont insuffisantes, le solde des dépenses de fonctionnement est financé par celles qui proviennent de la générosité publique (cas de figure 2009 et 2011 à 2016). Si elles sont excédentaires, le solde peut être affecté, via le résultat comptable de l'exercice, en fonds associatifs, sauf décision du Conseil d'Administration d'affecter ce solde aux missions sociales.
 - Les ressources provenant de la générosité publique sont, pour l'essentiel, affectées par les donateurs dans le cadre des opérations de collecte. Les autres ressources non encore utilisées sont comptabilisées en dotation aux fonds dédiés pour financer les projets futurs.
- ### ■ Le ratio d'emploi des ressources donne une traduction en pourcentage de l'emploi des ressources provenant de la générosité publique et en assure une parfaite lisibilité, les autres ressources et les emplois qui leur sont adossés étant exclus du calcul.
- Afin de donner une image fidèle de l'emploi des ressources de chaque exercice et de ne pas prendre en compte plusieurs fois les mêmes ressources, les dotations et utilisations des fonds dédiés sont incluses dans le calcul du ratio pour leur seule variation nette d'un exercice à l'autre.

¹ Part non utilisée des subventions initialement allouées à des hôpitaux.